



## Annexe 6

## MISE EN ŒUVRE D'UN ENSEIGNEMENT BILINGUE DANS LE SECOND DEGRE

## LE CADRE REGLEMENTAIRE

L'enseignement bilingue français-corse est encadré par des textes officiels

- La circulaire du 14-12-2021 Langues et cultures régionales - Cadre applicable et promotion de leur enseignement

*L'objectif des classes bilingues et des sections bilingues, de la maternelle au lycée, est d'assurer une maîtrise équivalente du français et de la langue régionale, que ce soit par la parité horaire hebdomadaire dans l'usage des deux langues ou par l'enseignement bilingue par la méthode dite immersive.*

*En outre, la possibilité jusqu'ici réservée aux enseignants du premier degré de recourir ponctuellement aux langues et aux cultures régionales dès lors qu'ils en tirent profit pour leur enseignement est étendue aux enseignants du second degré, dans l'ensemble des disciplines (article L. 312-11 du même Code). Ils peuvent également s'appuyer sur des éléments de la culture régionale pour favoriser l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes scolaires.*

*Hors sections bilingues, un enseignement commun ou complémentaire peut, à chaque niveau du collège, être dispensé pour partie en langue vivante étrangère ou régionale conformément aux horaires en vigueur (dispositif des disciplines non linguistiques, DNL).*

*Les sections bilingues permettent une intensification de la pratique de la langue régionale déjà acquise à l'école et l'approfondissement de la culture propre à l'aire de diffusion de la langue dans ses diverses composantes littéraires, historiques, géographiques et artistiques. Leur fonctionnement s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement. Elles s'adressent en priorité aux élèves ayant déjà suivi un cursus bilingue mais peuvent être ouvertes sous certaines conditions à d'autres élèves, qui auront au préalable fait la preuve des compétences linguistiques nécessaires à leur admission dans ces sections.*

*Au lycée, les enseignements bilingues suivis dans les sections langues régionales de collège se poursuivent selon des modalités similaires.*

- Lettre-cadre de Monsieur le Recteur de l'Académie de Corse

*L'enseignement de la langue corse en filière bilingue contribue au développement des capacités intellectuelles, linguistiques et culturelles des élèves. Ses objectifs premiers sont de permettre aux élèves, par une pratique plus intensive du corse, d'atteindre un niveau B1 en fin de cycle 3 et un niveau B2 dans au moins deux activités langagières en fin de cycle 4. Il vise également à transmettre la culture corse dans ses diverses composantes littéraires, historiques, géographiques et artistiques.*

## LES APPORTS THEORIQUES

On entend par enseignement bilingue un enseignement dans lequel deux langues de travail coexistent pour l'élève et vont servir aux apprentissages extralinguistiques : la langue 1 qui est la langue officielle et dominante de scolarisation (ici le français), et la langue 2 qui est la langue régionale (ici le corse) ou étrangère. Cet enseignement ne peut pas consister en une simple traduction en langue corse d'un cours conçu en français. Il n'est ni un enseignement dans la langue 1 saupoudré de langue 2, ni un enseignement qui serait finalement monolingue dans la langue régionale, ni même la juxtaposition sans lien d'un enseignement dans la langue 1 suivi du même enseignement dans la langue 2. Enseigner en classe bilingue exige une vraie réflexion sur les pratiques pédagogiques à déployer et dans une perspective intégrative, un ajustement de ces pratiques. Sa mission délicate est aussi de favoriser une réflexion linguistique menée au sein d'apprentissages non linguistiques. Cela demande donc vigilance et finesse pédagogique.

### o Le bain linguistique

C'est une entrée primordiale. Il convient de faire de la langue corse la langue de communication dans la classe pour accéder à une bonne intercompréhension de manière naturelle. Ce bain linguistique ne fait pas l'objet d'un apprentissage structuré, c'est un échange social dans une optique immersive entre l'enseignant et les élèves mais également entre élèves. Il se met en place par l'installation de routines, stabilise les structures langagières et le lexique, et permet le passage vers des structures plus élaborées grâce à l'investissement de domaines d'apprentissage progressivement plus complexes. De la même manière et selon le contexte, ce bain linguistique peut s'envisager dans la communication avec les familles par des documents et une approche bilingues.

### o La langue outil

Dans l'enseignement bilingue, la langue corse est considérée comme vecteur d'enseignement et est utilisée dans plusieurs disciplines. Elle est un instrument au service des notions travaillées et favorise l'ancrage de ces notions tout en affinant la conscience linguistique des élèves.

### o L'alternance codique

L'enseignement bilingue implique la cohabitation de deux langues dans la classe et durant le temps scolaire. Cette alternance s'envisage à plusieurs niveaux :

- La Macro-alternance : il s'agit de la distribution des langues selon les disciplines, les personnes, les lieux, les moments, le cycle. Elle se définit essentiellement au niveau de l'établissement.
- La Micro-alternance : concerne un changement de langue de manière non planifiée mais parfois prévisible, à l'intérieur d'un discours prononcé majoritairement dans l'une des deux langues. On peut se fonder sur cette alternance qui est réelle, pour faire réfléchir sur les choix de langue.
- La Méso-alternance : c'est un changement de langue qui structure l'activité discursive en tant que telle. Elle est planifiée et permet des transitions didactiques.
  - a) Explication en L1 et résumé en L2 (ou inversement)
  - b) Texte en L1 et schéma en L2
  - c) Projection d'un document en L1 et commentaire en L2
  - d) Distribution des deux langues sur les différents documents d'une activité
  - e) Médiation linguistique menée par des élèves

## LES STRATEGIES PEDAGOGIQUES

Enseigner en classe bilingue implique des adaptations et un ajustement des pratiques pédagogiques. Il s'agit d'accéder aux mêmes savoirs disciplinaires et de développer les mêmes compétences que ceux mentionnés par les textes officiels mais en empruntant d'autres cheminements et en activant d'autres leviers. Plusieurs stratégies visant à enrichir les compétences langagières et disciplinaires des élèves sont à envisager :

- Travail à l'oral : il doit prendre une place prépondérante dans les enseignements, la classe étant le lieu d'investissement des apprentissages linguistiques dans d'autres apprentissages non linguistiques.
  - Formuler des consignes claires, les répéter, s'assurer de leur bonne compréhension, les faire reformuler par les élèves.
  - Laisser davantage de temps aux élèves pour s'exprimer.
  - Encourager l'interaction et la médiation entre les élèves.
  - Instaurer un climat détendu et valorisant, et souligner les réussites.
  - Considérer l'erreur dans sa vertu formative et en faire un levier d'amélioration.
  - Faire préparer des présentations puis les mettre en œuvre.
  - Créer des situations authentiques où les élèves doivent utiliser la langue pour communiquer, débattre.
- Travail à l'écrit : il doit permettre une structuration de la pensée et favoriser la mémorisation. Ce travail doit en outre prendre appui sur les savoirs des élèves et leur niveau. Leurs compétences de réflexion et d'inférence sont à mobiliser même lorsque leur niveau en langue corse est relatif.
  - Travailler régulièrement sur les stratégies de production écrite (mobilisation des idées, du lexique, des structures, cohérence et cohésion du texte, etc.).
  - Fournir les structures langagières de la discipline et les travailler dans les deux langues.
  - Favoriser l'utilisation active de la langue cible dans les constructions disciplinaires.
  - Prévoir un feedback positif sur les constructions écrites et suggérer des moyens d'améliorations.
- Travail collaboratif :
  - Proposer des travaux de groupe avec une utilisation active de la langue cible.
  - Permettre des présentations du résultat final devant ses pairs.
  - Encourager le tutorat entre élèves.
  - Encourager la production d'enregistrements audios et vidéos.
  - Favoriser les activités créatives et les jeux éducatifs.
  - S'engager résolument dans une démarche actionnelle, avec une tâche à effectuer.
  - Veiller à la progressivité des apprentissages et des réalisations.
- Ressources à utiliser :
  - Connaître et utiliser les productions du réseau Canopé liées à la discipline (particulièrement le *Lessicu*).
  - Utiliser des supports authentiques (articles, vidéos, chansons...).
  - Intégrer la langue cible dans ses ressources personnelles.
- Evaluation des élèves :
  - Pratiquer une évaluation des compétences langagières, à la fois simultanée et distincte de l'évaluation disciplinaire.
  - Fournir aux élèves des outils d'autoévaluation.
  - Fournir un outil de recensement et de suivi des performances.

- Envisager une montée en charge progressive dans la langue cible, et une organisation scolaire qui prenne en charge des pratiques immersives de la langue corse.

## LE TRAVAIL EN EQUIPE

La réussite des filières bilingues et des apprentissages des élèves va de pair avec un travail en équipe et des actions coordonnées entre les enseignants. Plusieurs axes sont à envisager :

- Une collaboration entre enseignants de DNL et enseignants de LCC, tant pour produire les supports pédagogiques que pour coconstruire les compétences langagières des élèves.
- Une collaboration entre les enseignants de DNL pour harmoniser certaines pratiques et valoriser les apprentissages.
- Mener une pédagogie de projet et travailler en interdisciplinarité sur des objets communs.
- Envisager des sorties éducatives liant la langue au territoire, à la culture et au patrimoine.
- Concourir à des événements culturels en associant les élèves et en leur permettant d'être en situation de produire et d'agir dans le cadre des pratiques sociales.

## LA FORMATION CONTINUE

La formation des équipes constitue une condition du développement de l'enseignement bilingue. Elle se déploie à travers différents dispositifs :

- Un grand plan de formation à la langue corse, dédié aux enseignants des disciplines dites non linguistiques, qui prépare au passage de l'habilitation.
- Une formation à la langue corse en établissement, qui est élargie à l'ensemble de la communauté éducative et permet d'initier les personnels volontaires à la langue corse ou de renforcer les acquis des personnels habilités.
- Des modules de formation dans l'offre de formation transversale de l'EAFc.
- Un réseau d'échanges entre enseignants (site académique, espace collaboratif, accompagnement personnalisé).

## LES EXAMENS NATIONAUX

L'enseignement bilingue concourt à la réussite des élèves aux examens nationaux, et plus particulièrement aux épreuves pouvant se dérouler en langue régionale. Il convient de mettre en place des stratégies favorisant la participation des élèves à ces épreuves :

- Epreuve orale du DNB : les candidats ont la possibilité de présenter cette épreuve en langue régionale. Au cours du cycle 4, la place accordée à l'oral dans toutes les disciplines doit contribuer à rendre naturel le passage de cette épreuve en langue régionale. En amont de l'épreuve, des séances de préparation sont à envisager (enregistrement, travail sur les compétences socio-linguistiques et pragmatiques, détachement des notes etc...)
- Epreuve écrite d'Histoire-Géographie au DNB : les candidats ont la possibilité de composer en langue corse. Les enseignants de la discipline sont à mobiliser prioritairement sur le niveau 3<sup>ème</sup>, sur la durée du cycle 4, puis sur le cycle 3. Après acquisition des structures langagières de la discipline puis du

lexique spécifique, les élèves seront entraînés à rédiger en langue corse à partir de sujets de DNB en français, comme cela sera le cas lors de l'épreuve terminale.

## LES COMPETENCES DE L'ENSEIGNANT BILINGUE

Enseigner en filière bilingue requiert des compétences liées à la maîtrise des deux langues d'enseignement, des compétences spécifiques, et des compétences transversales. L'acquisition de ces compétences doit s'envisager sur l'ensemble de la carrière de l'enseignant, avec des paliers qui pourraient servir d'indicateurs de positionnement.

On définira 4 niveaux ou *scalini* pouvant servir d'indicateurs de la progression d'un enseignant bilingue au cours de sa carrière :

- Le scalinu « **Impegnatu** » :  
L'enseignant ne possède pas encore toutes les compétences requises pour mener un enseignement bilingue mais souhaite s'impliquer et se former pour cela. Il s'appuie sur le patrimoine local pour illustrer ses leçons, fait référence aux réalités culturelles corse dans le cadre de ses cours dispensés en français, utilise certains mots et traduit certains passages. Pour cela, il s'enrichit de l'expertise de ses collègues de LCC et habilités, et s'implique dans les projets de la filière au sein de son établissement.
- Le scalinu « **Abbilitatu** » :  
L'enseignant a réussi aux épreuves théoriques et pratiques de l'habilitation. Sa capacité à enseigner en langue corse est reconnue par l'institution après une double visite en situation de classe par l'IA-IPR de la discipline et l'IA-IPR de LCC. Il enseigne en langue corse et peut avoir besoin d'un accompagnement pour sécuriser et perfectionner sa pratique. Il utilise les ressources existantes, identifie des axes d'amélioration et planifie sa propre montée en compétence.
- Le scalinu « **Cunfirmatu** » :  
L'enseignant s'exprime en toute confiance en langue corse, le lexique spécifique de sa discipline lui est devenu familier et il travaille en autonomie. Le passage d'une langue à l'autre est didactisé, son action en classe place les élèves en situation de produire et les conduit vers l'autonomie dans l'usage de la langue corse, à l'oral comme à l'écrit. Sa pratique renforce l'apprentissage des deux langues d'enseignement (corse et français) ainsi que l'apprentissage de la discipline.
- Le scalinu « **Amparatu** » :  
L'enseignant possède une expérience solide dans l'enseignement bilingue et est capable de transmettre son savoir-faire.  
Après plusieurs années de pratique en filière bilingue, l'enseignant maîtrise l'apprentissage de la langue corse intégré à sa discipline. Il contribue à la production de ressources et est mobilisé pour les actions de formation de l'EAFIC. Il fait figure de référent dans son établissement et peut servir de relais au corps d'inspection.

La grille suivante pouvant servir de référentiel d'évaluation ou d'autoévaluation :

(AC = à consolider ; S = Satisfaisant ; TS = Très satisfaisant ; Ex = Excellent)

| Compétence   | AC | S | TS | Ex |
|--|----|---|----|----|
| <b>Maîtrise du bilinguisme</b>   |    |   |    |    |
| Maitriser les deux langues d'enseignement, tant à l'oral qu'à l'écrit    |    |   |    |    |
| Utiliser un vocabulaire et une grammaire appropriées                     |    |   |    |    |
| Connaître le lexique spécifique de sa discipline                         |    |   |    |    |
| <b>Mener un enseignement bilingue</b>                                    |    |   |    |    |
| Créer un environnement d'apprentissage inspirant                         |    |   |    |    |
| Pratiquer une alternance codique didactisée                              |    |   |    |    |
| Intégrer la langue cible à la discipline de manière transparente         |    |   |    |    |
| Utiliser la langue cible comme vecteur d'enrichissement disciplinaire    |    |   |    |    |
| Intégrer une dimension culturelle à son enseignement                     |    |   |    |    |
| S'adapter aux différents niveaux linguistiques des élèves                |    |   |    |    |
| Favoriser des méthodes d'apprentissage actives                           |    |   |    |    |
| Associer évaluation disciplinaire et linguistique                        |    |   |    |    |
| <b>Travailler en équipe</b>  |    |   |    |    |
| Collaborer avec les enseignants de langue vivante                        |    |   |    |    |
| Collaborer avec les autres membres de l'équipe bilingue                  |    |   |    |    |
| Participer à la conception d'un parcours cohérent dans son établissement |    |   |    |    |
| Participer à des projets pluridisciplinaires                             |    |   |    |    |
| <b>Actualiser ses connaissances</b>                                      |    |   |    |    |
| S'engager dans des activités de formation pour améliorer sa pratique     |    |   |    |    |
| Connaître les ressources en langue corse disponibles dans sa discipline  |    |   |    |    |
|  |    |   |    |    |

Sitographie :

[Etats généraux de l'enseignement du corse - Intervention de Laurent Gajo](#)

[https://www.academia.edu/36531340/Enseignement\\_bilingue\\_Le\\_professeur\\_de\\_discipline\\_non\\_linguistique](https://www.academia.edu/36531340/Enseignement_bilingue_Le_professeur_de_discipline_non_linguistique)

<http://www.adeb-asso.org/ressources/abcaire-des-gestes-professionnels/>

<https://lefilplurilingue.org/articles/webinaire-2-education-biplurilingue-enjeux-et-pratiques-linguistiques>

<https://journals.openedition.org/trema/302>

<https://www.cairn.info/publications-de-Rita-Carol--16223.htm>

<https://www.educorsica.fr/lessicu/index.php>